

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Bibliographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 40 (1899), p. 428-432

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1899__40__428_0

© Société de statistique de Paris, 1899, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « *Journal de la société statistique de Paris* » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

*Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques*
<http://www.numdam.org/>

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

1°

La Population belge depuis 1830, par M. Adolphe RUTTEN, docteur en sciences sociales et politiques.

C'est une idée heureuse qu'a eue M. Adolphe Rutten de prendre la population belge comme sujet d'une de ses premières publications. La population est un élément intéressant et important d'étude économique, les habitants étant à la fois producteurs et consommateurs de la richesse. Et cette question revêt pour la Belgique un intérêt tout particulier en raison du fort degré de densité de sa population et de l'accroissement relativement rapide du nombre de ses habitants. Cependant, comme le fait remarquer M. Adolphe Rutten dans l'introduction de son ouvrage, *La Population belge depuis 1830*, dont le tome I^{er} a seul paru à ce jour, les travaux sur ce sujet ne sont pas nombreux en dehors, bien entendu, des documents officiels. Le bureau de statistique générale de Belgique poursuit, en effet, avec un grand souci d'exactitude depuis sa création, en 1834, ses recherches annuelles sur l'état civil et le nombre des habitants et, depuis 1846, il détermine celui-ci pour le royaume et par commune en tenant compte non seulement des naissances et des décès, mais des émigrations et des immigrations ainsi que des changements de résidence de commune à commune dans l'intérieur du pays. Il lui est possible de réunir des données de l'espèce, grâce à l'existence et à la tenue des registres de population, organisme très utile qu'il serait désirable de voir se généraliser dans les divers pays. En outre, des recensements périodiques bien complets ont été opérés. Mais il est positif qu'en dehors de ces travaux officiels et peut-être à cause de leur fréquence et de leur étendue, les études particulières sur la population belge ne sont pas nombreuses.

Celle de M. Adolphe Rutten, dont le premier tome a pour objet *l'état de la population*, est donc la bienvenue, surtout qu'elle n'est pas sans mérite.

Dans un rapide exposé historique bien ordonné, l'auteur passe d'abord en revue les diverses statistiques se rapportant à la population qui ont vu le jour. Il en apprécie la valeur et conclut qu'il faut attendre le recensement de 1899 pour avoir des données exactes sur le nombre des habitants de la Belgique. Il s'occupe ensuite de la densité de la population.

Nous aurions désiré trouver, à cet égard, des données concernant les chefs-lieux de province et les grands centres de population. La densité générale de la population augmente incontestablement, mais ce phénomène, considéré au point de vue des arrondissements, n'est-il pas dû surtout ou exclusivement à la progression du nombre des habitants dans certaines villes ou communes de la circonscription ? Il y a là un point de vue qui paraît intéressant à étudier.

Les résultats des cinq recensements opérés depuis 1846 sont passés ensuite en revue, d'abord dans leurs résultats généraux, puis en ce qui concerne l'accroissement de la population, le sexe, l'âge et l'état civil des habitants.

L'auteur expose clairement les particularités de chacun de ces recensements et insiste avec raison sur l'importance des opérations de l'espèce pour les études démographiques. Il les présente même comme « le seul moyen de connaître, d'une façon précise, le chiffre de la population » d'un pays.

Nous ne contesterons pas la chose s'il s'agit d'un premier recensement, mais nous ferons remarquer qu'après un premier recensement, des registres de population bien tenus dispenseraient de ces vastes, laborieuses et coûteuses enquêtes démographiques. Il y a plus, par leur permanence permettant des vérifications constantes, ces registres assureront aux statistiques de la population une exactitude plus rigoureuse que les recensements basés sur la déclaration des habitants. Aujourd'hui, la tenue de ces registres n'étant pas encore parfaite, on a recours, en Belgique, aux deux moyens pour déterminer le nombre des habitants. Quel est celui qui donne le meilleur résultat ? M. Rutten donne la préférence au recensement avec motifs à l'appui. Il y a, cependant, aussi des raisons de croire que les recensements peuvent contenir des inexactitudes et notamment des lacunes, surtout si on n'a pas à côté des registres de population pour servir de contrôle. La coexistence de ces deux moyens se complétant et se vérifiant l'un l'autre, est donc très utile. Toutefois, dans l'état actuel des choses, il convient encore de ne pas oublier la diversité de sources des chiffres fournis par chacun d'eux et d'éviter de rapprocher des données obtenues à l'aide de méthodes différentes. L'auteur ne s'est pas arrêté à cette considération, car, dans son tableau sur l'état de la population par période décennale (p. 66), on voit figurer, dans une même colonne, des résultats des recensements et des données de la statistique annuelle de la population. Par contre, il nous présente des rapports très intéressants entre les sexes et montre très bien l'importance de la composition d'une population selon les âges.

En outre, il s'est livré à de laborieux calculs pour établir, dans le dernier chapitre de sa publication, une répartition rationnelle des habitants en population urbaine et en population rurale. On ne peut que savoir gré à l'auteur des recherches qu'il a faites dans ce but et de son exposé bien étudié. La distinction entre la population urbaine et la population rurale semble cependant offrir de plus en plus de difficultés et de moins en moins d'intérêt et d'utilité. L'exploitation du sol, aiguillonnée par la nécessité d'une culture intensive ou économique, s'industrialise et les moyens de communications sont tous les jours plus nombreux. Aussi, le flux des habitants arrivant des campagnes et visitant les villes est d'une intensité croissante et le nombre des ouvriers venant chercher, chaque jour ou chaque semaine, leur gagne-pain dans les agglomérations urbaines ou industrielles augmente sans cesse. Les fusions de population se font ainsi avec une telle profondeur que les bases de séparations sont bien fragiles. Ces observations semblent surtout fondées pour la Belgique, pays où la densité de la population est particulièrement forte.

Nous avons remarqué que l'auteur avait illustré son œuvre de différents diagrammes. C'est là une excellente idée qu'on ne peut pas assez encourager. Si les graphiques sont clairs et bien dressés, ils répandent sur la marche des phénomènes des lumières qu'on chercherait en vain dans des tableaux de chiffres les mieux coordonnés. Les diagrammes de M. Adolphe Rutten sont en général bien conçus et bien dressés. Cependant, nous l'aurions vu avec satisfaction proportionner très exactement les divisions sur la ligne des abscisses à la durée des périodes envisagées (p. 46, 72, 77 et 96) et combiner différemment les hachures ou teintes employées pour distinguer les groupes dans les cartogrammes. Sous ce rapport, nous pensons que ces graphiques auraient gagné en clarté, si l'auteur avait observé, avec plus de méthode et d'une façon uniforme, le passage graduel du blanc au noir.

Après certains statisticiens éminents, M. Rutten présente un diagramme sur le degré de densité des Etats d'Europe, reléguant le Danemark au rang des Etats ayant une densité de 17 habitants par kilomètre carré. Nous considérons ce classement comme erroné, car il provient de l'absence de distinction entre le Danemark proprement dit et certaines îles ressortissant à ce royaume et très peu peuplées. Nous croyons plus exact de ne pas faire semblable groupement et de fixer à 57 habitants la densité de ce pays.

En résumé, à côté de quelques imperfections de minime importance, le travail que nous analysons a de nombreuses qualités. Aussi, a-t-il sa place marquée dans les bibliothèques économiques et statistiques et mérite-t-il d'être lu. De plus, il nous fait bien augurer de l'intérêt que présentera le volume suivant qui doit traiter du *mouvement de la population*.

Edmond NICOLAI.

nomistes et de tous les financiers, il n'y a plus à en faire l'éloge. Sous une forme claire et précise, il donne tous les documents nécessaires pour l'étude des questions monétaires.

Il ne se borne pas, cependant, à présenter des faits économiques, le nouveau volume contient une notice fort intéressante sur les alliages monétaires, et il se termine par la reproduction des types les plus remarquables des médailles et monnaies exécutées dans l'année.

La France occupe naturellement la première place dans le Rapport de M. de Foville. Il constate que la production de la Monnaie de Paris pour 1898, quoique inférieure à celle de 1897, est encore de beaucoup supérieure à celle des quinze premières années de la régie, le poids des pièces frappées l'année dernière est de 639 000 kilogr., formant une valeur de 269 millions de francs divisée en 98 millions de pièces. Un *Index number*, imaginé par M. de Foville, donne, pour le travail de nos ateliers monétaires en 1898, le nombre 256 contre 326 en 1897.

En exécution de la convention internationale du 29 octobre 1897, la Monnaie a fabriqué, en 1898, 40 millions de pièces divisionnaires, dont la matière a été fournie par la refonte de pièces de 5 fr. L'opération a donné un bénéfice de 2 030 082 fr., soit un peu plus de 5 p. 100, et elle a eu l'avantage de rendre à la circulation une importante quantité d'argent enfouie dans les caves de la Banque de France.

La transformation de nos types monétaires se continue ; il a été frappé, en 1897, 1898 et dans le premier semestre 1899, 87 627 123 pièces d'or, d'argent et de bronze pour une valeur de 81 259 756 fr. 90 c. Le service des médailles, depuis quelques années, a fait de grands progrès ; grâce au talent de nos artistes, les commandes abondent et, en 1898, il en a été reçue 8 446, soit plus du double des commandes de 1880. Pour le premier semestre 1899, les commandes ont été de 4 846.

Le budget des monnaies et médailles, pour l'exercice 1899, se solde en recettes par 7 445 500 fr., qui laissent, au profit du Trésor, un excédent prévu de 1 973 650 fr..

De nombreux tableaux nous donnent l'histoire des fabrications des divers ateliers monétaires de 1795 à nos jours, elles s'élèvent, au total, à 14 291 382 288 fr. 75 c., soit :

Monnaies	d'or	8 716 438 200,00
	d'argent	5 511 952 863,85
	de bronze	62 991 224,90

Dans les statistiques générales, souvent accompagnées de diagrammes, on voit le rapide accroissement de la production de l'or :

En 1895, elle était de . . .	1 030 millions.	En 1897, elle était de . . .	1 231 millions.
En 1896, — . . .	1 050 —	En 1898, — . . .	1 508 —

Celle de l'argent qui, de 1893 à 1895, était restée à peu près constante, a subi, dans les deux dernières années, une forte augmentation : près de 6 millions de kilogrammes de métal blanc ont été extraits en 1898.

Le monnayage de l'or dépasse souvent la production des mines, car ce n'est pas seulement du métal neuf que l'on met en œuvre dans les ateliers monétaires, mais du métal provenant de la refonte de vieilles monnaies et d'autres objets.

En 1898, les frappes d'or dans le monde entier ont été de 2 185 millions de francs, celles d'argent de 776 millions de francs.

La consommation industrielle de l'or et de l'argent est une question de haute importance, malheureusement les renseignements sont assez incomplets. Pour l'année 1897, en additionnant les chiffres que l'on a pu se procurer, on trouve que l'industrie a absorbé 305 millions d'or, soit environ le quart de la production, et 216 millions d'argent évalué au pair, c'est-à-dire le sixième de ce qu'ont fourni les mines.

A côté de ces statistiques générales, on trouve, pour chaque pays, des renseignements sur le régime monétaire, le monnayage pour de longues périodes, les importations et les exportations de métaux précieux, la production de ces métaux par les mines nationales, l'évaluation approximative du stock des monnaies et divers autres renseignements se rattachant aux questions monétaires.

En résumé, comme ses devanciers, le Rapport du directeur de la Monnaie constitue une véritable encyclopédie qui remplit, et au delà, le vœu de la convention internationale de 1885, aux termes de laquelle la France acceptait la mission de centraliser et de publier les documents monétaires, et il fait le plus grand honneur à son savant auteur.

Le capital de la dette publique française.

M. le Ministre des finances, se conformant à une disposition de la loi de finances de 1898, vient d'introduire dans le projet de budget de 1900 un tableau aussi complet que possible du capital de la dette publique de la France.

Jusqu'ici il avait été tenté de nombreuses évaluations. M. Pelletan, M. Poincaré, M. Fouquet et d'autres membres du parlement ou statisticiens sont arrivés à des chiffres assez divergents. On admettait, en général, que la dette était en capital de 32 à 33 milliards, quelques-uns allaient même jusqu'à 36 milliards. D'après les calculs de M. le Ministre des finances, le capital actuel serait de 29 milliards 948 millions et en ajoutant une soixantaine de millions dus pour constructions scolaires, dont la valeur n'a pas été établie assez tôt pour être publiée, on arrive au chiffre de 30 milliards.

La dette publique se divise en trois parties :

1° La dette consolidée, comprenant les rentes 3 p. 100 et 3 1/2 dont le capital forme environ 22 milliards 1/2;

2° La dette flottante, ou engagements que contracte l'État pour pourvoir au service de Trésorerie et couvrir les déficits des budgets;

3° La dette remboursable à terme, comprenant le 3 p. 100 amortissable et une série d'emprunts contractés par l'État pour divers motifs et qui s'éteignent par le remboursement ou par le jeu automatique des annuités.

En ce qui concerne la dette consolidée, le capital est facile à déterminer : il suffit de calculer quelle est la somme qui, au taux de 3 et 3 1/2 p. 100, rapporte les intérêts inscrits au budget.

La dette flottante est le total des sommes dues par le Trésor aux départements, aux communes, aux caisses d'épargne, le montant des cautionnements, etc. Là encore pas de difficultés, mais pour les annuités la méthode d'évaluation est plus délicate ; on peut par exemple retrancher du capital emprunté les annuités payées, ou bien établir la valeur actuelle du capital restant à rembourser, ou encore faire la somme des annuités restant à payer. Ces trois méthodes peuvent être également admises. M. le Ministre a préféré la première qui est en effet la plus simple et la plus rationnelle.

On constate qu'au 1^{er} janvier 1898 :

La dette consolidée 3 p. 100 était de	15 213 031 769
— 3 1/2 —	6 789 668 436
	22 002 700 205
	1 229 251 678
La dette flottante de	
La dette payable par annuités s'élevait, au jour de l'émission, à	7 805 942 816
Sur lesquels il a été amorti antérieurement à 1898	907 317 172
	6 898 625 644
Il reste dû au 1 ^{er} janvier 1898	30 130 577 527
Auxquels il faut ajouter, pour augmentation de la dette flottante et suppléments de pensions	30 388 100
	30 160 965 627
Les amortissements survenus dans le cours de 1899 ont été de	212 634 331
On retrouve ainsi le chiffre de :	29 948 331 296

qui est le capital officiel de la dette française.

Une question se pose immédiatement : notre dette s'amortit-elle réellement, ou les 212 millions éteints en 1898 ne sont-ils qu'un jeu d'écriture ? En d'autres termes, si nous amortissons d'un côté, empruntons-nous de l'autre, ce qui est le grand écueil de l'amortissement.

Le ministre répond en substance : Nous poursuivons l'extinction méthodique d'engagements dont le total compose près de 7 milliards. On fera observer, il est vrai, que la somme consacrée à l'amortissement proprement dit en 1900 ne dépasse pas 70 millions, mais c'est le propre des remboursements par annuités que durant les premières années la somme employée à l'amortissement soit faible, les intérêts absorbant la presque totalité

de l'annuité et qu'au fur et à mesure que l'opération se poursuit, la part de l'amortissement grandisse, les intérêts diminuant.

Nous croyons que M. le Ministre a péché plutôt par excès de réserve que par exagération, car il y a un amortissement qu'il ne signale pas et dont il serait en droit de faire état. Nous voulons parler des garanties d'intérêts payées aux chemins de fer et incorporées au budget. Les garanties d'intérêt ainsi acquittées sur les produits de l'impôt sont remboursables et productives d'intérêts à 4 p. 100. Le chemin de fer de Paris-Lyon va commencer ses remboursements, les autres suivront. Les remboursements des compagnies sont de l'argent liquide pour le Trésor; si les compagnies ne remboursaient pas, les avances à elles faites seraient un paiement anticipé à valoir sur le prix du matériel que l'État aura à racheter à l'expiration des concessions.

On doit approuver le ministre de ne pas avoir fait apparaître la garantie d'intérêts dans les amortissements, mais il n'est pas inutile de la signaler.

A côté de la dette dont les éléments et la situation viennent d'être exposés, il y a la dette viagère. M. le Ministre des finances estime qu'il n'y a pas lieu d'en donner le montant en capital parce que, uniquement composée de pensions qui apparaissent de plus en plus comme des traitements de non-activité, elle représente bien plutôt le complément de nos dépenses budgétaires qu'une partie de notre dette.

Sans aucun doute, la question peut être envisagée sous cet aspect, mais il n'y en a pas moins là une perspective très menaçante pour nos budgets. Au 1^{er} janvier 1898, la dette viagère était de 210 642 037, elle a diminué de 11 341 732 dans le cours de l'année et elle s'est accrue de 16 009 045 pendant le même temps, elle s'élève au 1^{er} janvier 1899 à 215 309 350. Pour en trouver le capital, on a pensé à multiplier le montant annuel des pensions par 10: cette méthode nous paraît absolument défectueuse. La vérité, c'est qu'il faudrait chercher pour chaque individu ou plutôt pour chaque groupe d'individus dans des conditions identiques le capital nécessaire pour leur assurer une pension viagère, et ce ne serait pas tout, car il y aurait encore à tenir compte des droits, non échus mais certains, des fonctionnaires n'ayant pas atteint l'âge de la retraite.

Quoi qu'il en soit, la statistique publiée par M. le Ministre des finances a l'avantage de fixer les idées sur un point très controversé et de donner une base sérieuse de discussion sur le capital de notre dette.

Pierre DES ESSARS.
